



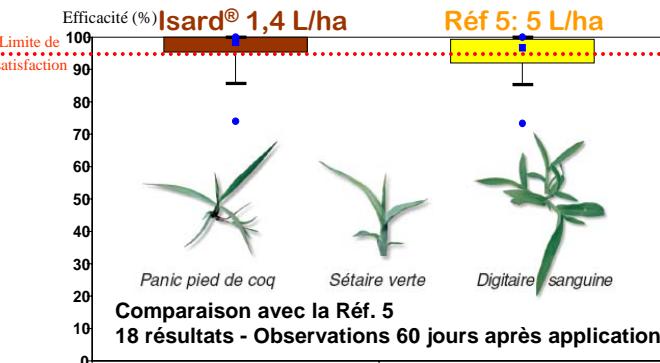
désherbage des maïs
choisissez la souplesse pré-post

ISARD® EN PRE-LEVEE

BASF
The Chemical Company

Les avantages d'ISARD® en pré-levée :

Puissance et régularité sur les graminées estivales



Maîtrise des graminées dès la pré-levée:
panics, sétaires, digitaires et pâturins.

Gestion des levées échelonnées

Régularité même si les conditions sont plus difficiles, de par les caractéristiques physico chimiques du dmta-p.

Une action complémentaire sur dicotylédones

Dans un programme Pré puis Post, ISARD® contribue à **simplifier le désherbage complémentaire en post-levée** : moindre pression dicotylédones, levées groupées. Cette action complémentaire sur dicotylédones, y compris sur la flore émergente, fait d'ISARD® une très bonne base de programme.



Champ d'action d'ISARD® évalué sur les essais homologation et démonstration de 1999 à 2006

ISARD® en post-semis / pré-levée à la dose de 1.2 à 1.4 L/ha

Observations 60 jours après application – (nb) : nombre de référence

les plus fréquentes		les moins fréquentes (flore émergente)																											
Chénopode blanc	(69)																												
Morelle noire	(35)																												
Amarante réflechie	92																												
Renouée persicaire	93																												
Mercuriale annuelle	29																												
Mouron des oiseaux	23																												
Renouée des oiseaux	18																												
Renouée liséron	17																												
Capselle	13																												
Laiteron des champs	9																												
Sarriette	76																												
Véronique de persé	90																												
Linaire	78																												
Matricaire camomille	70																												
Pensée des champs	100																												
Seneçon commun	91																												
Lamier pourpre	98																												
Amarante verte	79																												
Ambroisie à f. d'armoise	5																												
Datura stramoine	95																												
Poupière	100																												
Renouée à f. de patience	46																												
Arroche étaillée	3																												
Fumeterre officinale	98																												
Mouron des champs	3																												
Mouron rouge	88																												
Chénopode hybride	2																												
Laiteron des maraîchers	50																												
	73																												
(nombre de référence)																													
Efficacité (%)	76	92	93	83	65	95	67	76	90	78	70	100	91	98	79	5	100	46	98	98	88	88	97	90	2	100	88	50	73
Légende	Très sensible	Sensible	Moyennement Sensible	Peu Sensible	Très Peu Sensible																								
EFFICACITE	> 95%	85-95%	70-85%	50-70%	< 50%																								

Pratique & Innovant

Une faible dose d'utilisation : 20 L permettent de traiter 14 ha à la dose de 1,4 L/ha.

Moins de produit à manipuler, à transporter, moins d'emballages à rincer, à détruire.

Moins de 1000 g de matière active/ha en pré-levée.

ISARD® : 1,4 à 1,2 L/ha à adapter selon la situation, le type de sol



désherbage des maïs
choisissez la souplesse pré-post

ISARD® EN POST-LEVEE

BASF
The Chemical Company

Les avantages d'ISARD® en post-levée :

Association : Isard® (1L/ha) + tricétone + sulfonylurée

si nécessaire, possibilités de mélange avec un anti-vivace (nous consulter)

Meilleure efficacité et régularité du passage de post-levée

En ajoutant Isard® à son programme de désherbage de Post-levée l'agriculteur va renforcer l'efficacité de son traitement tout en obtenant :

- une plus grande régularité d'action sur graminées et dicots,
- de la persistance sur les graminées estivales

Dans de nombreux cas, cette pratique évite de recourir à une seconde application de type tricétone + sulfonylurée

Essai 2007 Parcelle Agriculteur BLOU (49)	Maïs 3 F : Isard® 1L/ha + Ref 28 0,5 L/ha + Ref 8 0,5 L/ha	Maïs 3F : Ref 28 0,5 L/ha + Ref 8 0,5 L/ha	Maïs 5 – 6 F: Ref 8 0,4 L/ha + Ref 15 0,2 L/ha + Adj 0,1 L/ha		
---	---	--	--	--	--

- un apport sur 8 dicotylédones importantes.



Les 3 clés de la réussite ISARD® en post-levée:

- Des interventions précoces :
appliquer tôt (stade du maïs 2 – 3 feuilles) et sur des adventices peu développées.
- Des applications lorsque les conditions météorologiques sont favorables
Une hygrométrie élevée, une température modérée (<25 °C), des amplitudes thermiques faibles.
- Un sol frais et humide
pour que les matières actives se positionnent et puissent agir dans de bonnes conditions.

ISARD® : Marque déposée BASF - Autorisation de vente n° 9900251 - Composition : 720 g/L de dmtp-p - Formulation : EC - Classement toxicologique : Xn : nocif ; N : Dangereux pour l'environnement - R22 Nocif en cas d'ingestion. - R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. - R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Délai de rentrée dans la culture = 48 heures. - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m (JO du 21/09/06) - Usages et doses autorisées sur graminées et dicotylédones : maïs, maïs doux : 1,4 L/ha, sorgho en post-levée : 1,2 L/ha - Délai avant récolte : maïs, sorgho : 90 jours, maïs doux : 60 jours. Nombre d'application par an sur Maïs et Sorgho : 1 - Porter des gants et un vêtement de protection lors de l'ensemble des étapes de manipulation et d'application du produit. Le port d'un appareil de protection oculaire est recommandé. REF 396MAIHE1108CO

BASF Agro S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur : www.bASF-agro.fr ☎ N°Azur 0 810 02 30 33